

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES

ARMOY - LE LYAUD

78 Route des Voigères - 74200 LE LYAUD

Tél. 04.50.73.97.84

sivom@armoylyaud.fr

PROCES VERBAL du Comité Syndical

Séance du 9 avril 2024 – 18h à la mairie du Lyaud

Etaient présents : Joseph DÉAGE, Patrick BERNARD, Jean-Yves MEYNET, Martine SIEGER, Agnès HUBERT, Olivier JACQUET, Jean-Marc EHRY.

Excusée : Murielle FILLON.

Secrétaire de séance : Jean-Yves MEYNET

Quorum : 7 personnes présentes, le quorum est atteint.

Ordre du jour :


1. Approbation du procès-verbal de la séance du 13/02/2024
2. Demande de subvention au titre du CDAS 2024 (complément)
3. Questions diverses

Approbation du PV du 13/02/2024

Le PV de la séance du 13/02/2024 est approuvé à l'unanimité.

1- Demande d'Aide complémentaire au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) auprès du conseil départemental pour le financement d'investissement

Le Comité Syndical a demandé une aide complémentaire au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) de la part du Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour le financement d'investissement suivant :

 Travaux :

- Réfection du toit du cycle 3 du groupe scolaire : 68 662,60 € H.T.

Soit un total de 68 662,60 € H.T. pour la réfection du toit du cycle 3.

Questions Diverses :

1. **CDAS 2022 :** Le SIVOM a reçu le 19/03/2024 l'aide du Conseil départemental au titre du CDAS 2022. Il s'agit d'un montant de 20 000€ pour les travaux effectués en 2023 au groupe scolaire (toit + mise à niveau de l'éclairage) s'élevant au total à 70 453€ HT.
2. **Avis du CST :** Le Comité Social Territorial félicite le SIVOM pour la réalisation des actions menées en 2023 dans le cadre annuel de prévention des risques professionnels.
3. **Prix de l'électricité :** Monsieur le Président fait part de l'augmentation du tarif d'électricité (ENGIE pour le hangar intercommunal avec le SYANE et EDF pour le groupe scolaire Les Voigères).
4. **Elior :** une enquête a été réalisée auprès des enfants en janvier 2024 : 63% sont satisfaits des prestations proposées (contre 78% en 2022/2023).
5. **Groupama :** l'assurance rembourse la totalité de la porte du SIVOM suite à l'effraction du 12/06/2023. L'assureur ne rembourse que la peinture suite au dégât des eaux du 28/08/2023.
6. Départ à la retraite de Mme Véronique DI LUNA le 29/05/2024 : son pot de départ est fixé au vendredi 17/05 au SIVOM. Un nouvel agent, Mme Marie ASSEMAT, a été recruté par voie de mutation et prendra ses fonctions le 13/05/2024 comme agent de restauration et d'entretien.

Le président,
Joseph DEAGE



Le secrétaire de séance,
Jean-Yves MEYNET